

<p style="text-align: center;"><b>Annexe 26 : RÉFÉRENTIEL DE FORMATION PROFESSORAT DU SECOND DEGRÉ ÉCONOMIE-GESTION (CAPLP)</b></p>
---

<b>Préambule général .....</b>	<b>1</b>
<b>Préambule de la discipline .....</b>	<b>3</b>
<b>1. BLOC 1 – S'APPROPRIER ET ENSEIGNER LA (OU LES) DISCIPLINE(S) SCOLAIRE(S) .....</b>	<b>4</b>
1.1. Economie .....	4
1.2. Droit.....	6
1.3. Management.....	7
<b>Les axes prioritaires communs aux quatre spécialités .....</b>	<b>8</b>
1.4. Commerce et vente.....	9
1.5. Gestion et administration .....	10
1.6. Sécurité et prévention.....	11
1.7. Transport et logistique .....	13
1.8. Développer des compétences didactiques communes à toutes les disciplines d'enseignement de l'économie et gestion.....	15

<b>2. BLOC 2 – ADAPTER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE À LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES ET AU CONTEXTE D’EXERCICE POUR VISER LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES .....</b>	<b>16</b>
2.1. Connaître et prendre en compte la diversité des élèves .....	16
2.2. Mettre en œuvre son enseignement .....	17
2.3. Contribuer aux éducations transversales.....	18
2.4. Accompagner le parcours de l’élève .....	19
2.5. Contribuer à la qualité du climat scolaire .....	20
2.6. Enseigner en voie professionnelle (15 à 20 % du bloc 2) .....	21
<b>3. BLOC 3 – DEVENIR ACTEUR DU SERVICE PUBLIC D’ÉDUCATION .....</b>	<b>23</b>
3.1. Inscrire son action dans les principes et valeurs de la république.....	23
3.2. Connaître les droits et obligations du fonctionnaire dans le cadre du service public d’éducation .....	24
3.3. Connaître le système éducatif français pour mieux y inscrire son action.....	24
3.4. Inscrire son action dans une dynamique d’équipe et partenariale .....	25
3.5. Construire des relations de qualité avec les familles .....	25
3.6. Agir dans un cadre collectif pour la protection de l’enfance .....	25
<b>4. BLOC 4 - S’INSCRIRE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL .....</b>	<b>26</b>
4.1. S’inscrire dans une démarche de recherche pour développer ses compétences professionnelles .....	26
4.2. S’inscrire dans un collectif professionnel.....	26
4.3. Utiliser le numérique pour agir et se former dans un environnement professionnel .....	27

## Préambule général

Le référentiel de formation a été élaboré en cohérence avec le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1-7-2013), qui reste la référence tout au long du parcours professionnel pour la titularisation, l'accompagnement et les rendez-vous de carrière. Le référentiel de formation, quant à lui, a pour fonction de servir d'appui à l'élaboration par les opérateurs de formation, en particulier les universités, des maquettes de formation et de définir les contenus d'enseignement. Il structure le continuum de formation des professeurs du second degré de la licence aux trois années suivant la titularisation. Il vise le développement progressif des compétences professionnelles en construisant une culture générale et professionnelle large, appuyée sur la recherche afin de former des enseignants éclairés.

Le premier cycle universitaire (licence, titre ou diplôme reconnu équivalent par le ministre chargé de l'éducation) conduit les étudiants à maîtriser, au niveau requis pour le concours, la ou les discipline(s) enseignée(s) dans le second degré. La perspective professionnelle invite les étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement secondaire à engager une réflexion sur les missions du professeur, ses droits et ses devoirs ainsi que sur les enjeux de l'enseignement dans le second degré. Le master « Enseignement et éducation professorat du second degré » a vocation à former en deux ans les lauréats des concours de recrutement du second degré (CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP). Le master vise la capacité à mobiliser des savoirs académiques et des compétences professionnelles afin d'agir de façon autonome dans la plupart des situations professionnelles, en s'intégrant dans un collectif. La formation doit répondre aux besoins des lauréats quel que soit leur parcours antérieur et proposer les adaptations nécessaires. En master, tout en poursuivant le renforcement des savoirs disciplinaires, l'enjeu principal réside dans la capacité à outiller les futurs professeurs du second degré afin qu'ils soient en mesure de concevoir des séquences d'enseignement pour faire apprendre et progresser tous les élèves et réduire les inégalités scolaires.

La voie professionnelle présente des spécificités avec le double objectif de préparer à l'insertion professionnelle immédiate et à la poursuite d'études. La formation des titulaires du CAPLP se doit d'intégrer ces dimensions. Une partie spécifique du bloc 2 « Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves » leur est consacrée pour un nombre d'heures compris entre 15 % et 20 % de l'horaire total du bloc. Cette formation spécifique ouverte à tous les lauréats des concours ayant un intérêt pour la voie professionnelle et ceux susceptibles d'enseigner en sections de techniciens supérieurs, s'inscrit dans le volume horaire du bloc 2, dans une logique de différenciation selon les parcours des étudiants. De plus, tous les lauréats du CAPLP, qu'ils se destinent à la prise en charge d'enseignements généraux ou professionnels, sont incités à réaliser un stage en entreprise dans le cadre du master. Pour les lauréats de CAPLP appelés à intervenir dans les enseignements professionnels, ce stage se déroulerait, de préférence, au sein d'une organisation du secteur professionnel en lien avec la filière de formation de l'option du concours.

Dans tous les parcours, le master prévoit des stages en établissement scolaire : dans ce cadre, l'analyse de pratiques professionnelles joue un rôle majeur dans le processus de formation. Enseigner n'est pas un métier solitaire, mais repose sur un important travail en équipe, qui implique le développement des compétences collaboratives indispensables. En outre, au cours de la formation, les lauréats réalisent un mémoire de master fondé sur le traitement scientifique d'un objet professionnel, en lien avec l'exercice du métier de professeur. Au travers de ce mémoire, ils s'approprient de manière active des résultats issus de la recherche et acquièrent une rigueur scientifique qui va de pair avec l'éthique professionnelle requise.

La formation continuée qui se déroule au cours des trois années suivant leur titularisation, conduit les professeurs du second degré à prendre pleinement leur place dans un nouveau contexte d'exercice et à répondre aux besoins de leurs élèves. Celle-ci fournit à chacun des clés pour s'engager activement dans un collectif de travail déterminant pour l'exercice du métier d'enseignant. Elle vise un développement professionnel continu et l'approfondissement des compétences et des

connaissances relatives aux différents axes du référentiel. La formation continuée a pour objet d'affiner les gestes professionnels de l'enseignant et de répondre, dans un cadre individuel et collectif, aux besoins de tous les élèves dans la diversité des situations professionnelles rencontrées.

Ce sont donc ainsi huit années de formation qui se dessinent et se structurent selon les trois niveaux suivants :

<b>Niveau de maîtrise des compétences</b>	<b>Description</b>
<b>Niveau 1</b> (colonne de gauche du référentiel) – entrée en master « Enseignement et éducation professorat du second degré »	Maîtriser les savoirs académiques attendus au concours, appréhender les enjeux de l'enseignement secondaire et engager la réflexion sur le métier.
<b>Niveau 2</b> (colonne de droite du référentiel) – fin de master « Enseignement et éducation professorat du second degré »	Mobiliser les savoirs académiques et les compétences professionnelles pour agir de façon autonome dans la plupart des situations, en s'intégrant dans un collectif.
<b>Niveau 3</b> (en fin de chaque bloc du référentiel) – Fin de formation continuée (3 <sup>e</sup> année post-titularisation)	Exercer les compétences professionnelles en répondant aux besoins de tous les élèves et en s'engageant dans un collectif de travail.

Le référentiel est organisé autour de ces trois niveaux et selon quatre blocs de compétences :

- Bloc 1 – S'approprier et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)
- Bloc 2 – Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves
- Bloc 3 – Devenir acteur du service public d'éducation
- Bloc 4 – S'inscrire dans une perspective de développement professionnel.

Ces blocs structurent une formation dont les axes sont complémentaires et interdépendants, s'inscrivant dans une approche globale et cohérente du métier de professeur du second degré. La mise en œuvre de la formation doit donc permettre de tisser des liens entre les différents blocs de compétences, afin de permettre aux futurs professeurs du second degré de développer une vision systémique du métier et de l'appréhender dans une visée humaniste, émancipatrice et vectrice d'égalité. Afin de tenir compte des spécificités propres à chaque discipline, le bloc 1 peut être amené à évoquer sous un angle disciplinaire les points présentés dans les trois autres blocs.

Cette construction progressive s'appuie sur des enseignements et des stages qui placent le réel des classes et des établissements scolaires au cœur de la formation. Partie structurante de la formation, les stages sont préparés, exploités et analysés à la lumière des enseignements dispensés, afin de permettre une découverte progressive du métier.

## **Préambule de la discipline**

Les enseignements d'économie et gestion en lycée professionnel ont vocation à développer la culture professionnelle des élèves. Ils les préparent à devenir de futurs professionnels conscients des règles et des mécanismes qui régissent le fonctionnement de la société comme des entreprises ou autres organisations dans lesquelles ils vont œuvrer. Ils sensibilisent aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux dont dépend le développement des organisations. Ils préparent les élèves à l'insertion professionnelle directe et à la poursuite d'études.

Centrés sur l'étude et l'analyse du fonctionnement des entreprises et organisations, ces enseignements nécessitent l'acquisition par les futurs professeurs d'un tronc commun, qui repose sur les champs disciplinaires constitutifs de l'économie et gestion : le droit, l'économie et le management, ainsi qu'une spécialité professionnelle correspondant à l'option choisie au concours par les lauréats parmi quatre : gestion et administration, commerce et vente, sécurité et prévention, transport et logistique.

### **Périmètre d'enseignement de la discipline**

Les lauréats du concours sont appelés à enseigner dans les formations tertiaires préparant aux diplômes suivants : certificat d'aptitude professionnelle (CAP), baccalauréat professionnel, brevet professionnel (BP) et certificat de spécialisation (CS).

Si les lauréats ont vocation à prendre en charge les enseignements liés à la spécialité de leur option de concours, ils peuvent aussi enseigner l'économie-droit dans les spécialités tertiaires ou l'économie et gestion des spécialités industrielles de diplômes professionnels.

### **Visées de la formation des enseignants dans la discipline**

Le référentiel de formation est constitué de quatre champs disciplinaires : économie, droit, management et une spécialité professionnelle.

La formation en master doit intégrer une consolidation disciplinaire sur la base du programme du concours dans tous les champs disciplinaires, afin que les lauréats du concours confortent un socle commun propre à l'économie et gestion, indispensable pour assurer les différents enseignements préparant aux diplômes professionnels. Cette consolidation peut être mise en œuvre différemment selon les parcours antérieurs des candidats. Cela nécessiterait un positionnement de chacun des étudiants, afin de définir ses besoins de formation.

Le programme du master doit permettre d'atteindre deux objectifs essentiels :

- Le premier est un renforcement de la technicité dans le domaine professionnel. Il s'agit d'approfondir les compétences et les savoirs mobilisés dans les activités professionnelles en tenant compte de l'évolution des pratiques sociales de référence et du marché du travail. Les connaissances et méthodologies propres à l'économie, au droit et au management sont inhérentes à la conduite des activités professionnelles et doivent être prises en compte comme constitutives de la professionnalité de l'enseignant. En outre, l'économie, le droit et le management sont aussi des disciplines qui participent à la construction de la citoyenneté de l'élève, d'où l'importance de la formation des lauréats aux fondamentaux de ces disciplines.
- Un second objectif vise le développement de compétences didactiques et pédagogiques permettant de développer chez les élèves de lycée professionnel les compétences nécessaires à leur réussite scolaire et professionnelle.

La spécialité professionnelle d'enseignement correspondant à l'option du concours est l'objet d'un renforcement disciplinaire, technique et didactique, en lien avec la recherche. Ce renforcement intègre plus largement l'approche pédagogique commune aux enseignements professionnels en complément de la partie dédiée à l'enseignement en voie professionnelle du bloc 2.

### Enjeux de l'enseignement de la discipline

L'enseignement des spécialités professionnelles permet le développement des compétences des élèves à travers des activités professionnelles situées dans des organisations, relevant d'un contexte économique, juridique et managérial dont l'explicitation est nécessaire. Par la variété des situations professionnelles proposées aux élèves, il s'agit d'appréhender la diversité et la complexité des entreprises et autres organisations, l'importance de leur environnement économique, juridique et managérial dans leur fonctionnement.

Les enseignements d'économie et de gestion sont ancrés dans la réalité des entreprises et autres organisations ainsi que dans les évolutions sociales, économiques, juridiques et technologiques de leur environnement. Dans cette perspective, la réalisation d'un stage professionnel dans une entreprise correspondant au secteur professionnel de la spécialité choisie permettra aux lauréats d'améliorer leurs compétences et leur culture professionnelles.

## 1. BLOC 1 – S'APPROPRIER ET ENSEIGNER LA (OU LES) DISCIPLINE(S) SCOLAIRE(S)

1.1. Economie	
Attendus de début de master	Attendus de fin de master
<p><b>Maîtriser les thèmes et axes de réflexion du programme d'économie-droit des classes préparant aux baccalauréats professionnels du secteur des services</b>, traités au niveau licence ainsi que les questions, compétences et savoirs associés du programme de « culture économique, juridique et managériale » commun à plusieurs spécialités de brevet de technicien supérieur traités au niveau licence.</p> <p>Par ailleurs, les thèmes suivants doivent avoir été traités au niveau licence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction à l'analyse économique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les agents économiques, les différents types de biens</li> <li>- Le fonctionnement des marchés et la fixation des prix</li> <li>- Les échanges économiques</li> <li>- La création de la richesse produite et sa répartition</li> </ul> </li> <li>• La dynamique de la croissance économique et le développement</li> </ul>	<p><b>1 – Renforcement disciplinaire et méthodologique</b></p> <p>Le renforcement disciplinaire et méthodologique vise à approfondir les contenus disciplinaires nécessaires pour mieux comprendre la portée de la discipline, les notions et les démarches et permettre d'appréhender l'environnement professionnel. Il vise aussi à accompagner les élèves en période de formation en milieu professionnel (PFMP) et les aider à construire leurs parcours (insertion et poursuite d'études) par une connaissance de l'environnement économique.</p> <p><b>Consolider les savoirs disciplinaires en économie présentés dans le programme du concours en fonction des besoins du lauréat</b></p> <p><b>Renforcer la maîtrise des contenus disciplinaires pour assurer l'enseignement du programme d'économie-droit et d'économie-gestion en lycée professionnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les relations entre l'entreprise et son environnement économique</li> <li>• Les éléments fondamentaux d'économie du numérique</li> <li>• Le rôle de l'État dans la régulation économique</li> <li>• Les évolutions du marché du travail, y compris celles des secteurs d'activité concernés par la spécialité professionnelle</li> <li>• Les effets et les enjeux des échanges internationaux</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le financement de l'économie</li> <li>• Le rôle de l'État et les politiques économiques</li> <li>• L'économie internationale</li> <li>• L'économie sociale et solidaire, et le développement durable</li> </ul>	<p><b>Développer des compétences méthodologiques pour construire des séquences d'enseignement en économie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rechercher une information ou des statistiques pertinentes dans des documents fiables (lire et comprendre le document quelle que soit sa forme, trier, classer et valider les informations).</li> <li>• Synthétiser les informations prélevées</li> <li>• Organiser l'exposé écrit de ces informations</li> <li>• Analyser ces informations au regard des notions économiques acquises</li> <li>• Avoir un regard critique sur les documents porteurs d'informations</li> <li>• Développer une argumentation économique structurée en mobilisant des connaissances</li> <li>• Repérer et analyser des faits d'actualité économique (outils de veille, notes de conjoncture, articles de presse spécialisée)</li> </ul> <p><b>2 - Développement des compétences didactiques dans la discipline « économie »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage (séances et séquences) à mettre en œuvre en stage d'observation (définition des objectifs, des dispositifs pour faire apprendre, des modalités d'évaluation, etc.) mobilisant des documents économiques de première source, et pouvant prendre appui sur les périodes de formation en milieu professionnel</li> <li>• Mobiliser les grands enjeux économiques et sociaux pour donner sens à son enseignement</li> <li>• Apporter les connaissances économiques sollicitées par l'étude des sciences de gestion et du management</li> <li>• Participer à la culture et à la formation générale de l'élève en l'amenant à s'interroger sur les enjeux économiques majeurs et à mieux les comprendre</li> <li>• Contribuer à l'éducation citoyenne de l'élève, en l'amenant à construire un discours argumenté et à développer un esprit critique</li> <li>• Développer par son enseignement les méthodes et les compétences d'argumentation, les compétences rédactionnelles des élèves qui développent le sens de l'observation et la capacité d'analyse des phénomènes économiques, avec un souci de rigueur et d'objectivité</li> <li>• Utiliser de manière pertinente des données économiques issues de sites de référence (Banque de France, INSEE, etc.) et développer chez les élèves les compétences d'interprétation de ces données (graphiques, tableaux)</li> </ul>
--	---

## 1.2. Droit

### **Maîtriser les thèmes et axes de réflexion du programme d'économie-droit des classes préparant aux baccalauréats professionnels du secteur des services, traités au niveau licence ainsi que les questions, compétences et savoirs associés du programme de « culture économique, juridique et managériale » commun à plusieurs spécialités de brevet de technicien supérieur traités au niveau licence.**

Par ailleurs, les thèmes suivants doivent avoir été traités au niveau licence :

- Les droits et les biens
- Le droit des obligations
- Le droit de l'immatériel et du numérique
- Le droit des sociétés et la responsabilité sociétale des entreprises
- Les relations individuelles et collectives de travail

### **1 - Renforcement disciplinaire et méthodologique**

Ce renforcement des compétences juridiques de l'enseignant vise, d'une part, à approfondir les contenus disciplinaires nécessaires pour mieux comprendre la portée de la discipline, les notions et les démarches d'une part et d'autre part permettre d'appréhender l'environnement professionnel. Il vise aussi à accompagner les élèves en PFMP et les aider à construire leurs parcours (insertion et poursuite d'études) par une connaissance de l'environnement juridique.

### **Consolider les savoirs disciplinaires en droit présentés dans le programme du concours en fonction des besoins du lauréat**

### **Renforcer la maîtrise des contenus disciplinaires pour assurer l'enseignement du programme d'économie-droit et d'économie-gestion en lycée professionnel**

- Éléments fondamentaux du droit constitutionnel : rôle du Conseil constitutionnel, institutions de la V<sup>e</sup> République, principes et valeurs de la République
- Droit des biens : droit réel, droit personnel, les démembrements du droit de propriété
- Droit des obligations : les contrats, les différents régimes de responsabilité, le mécanisme assurantiel
- Droit de l'immatériel, des activités numériques et de l'intelligence artificielle
- Droit du travail : droits et obligations de l'employeur et du salarié (par des études jurisprudentielles), formation tout au long de la vie, relations collectives
- Droit de la consommation : l'obligation d'information précontractuelle, les pratiques commerciales interdites, les clauses abusives
- Droit des affaires et des sociétés : les pouvoirs du dirigeant et du gérant

### **Développer des compétences méthodologiques nécessaires pour construire des séquences en droit**

- Analyser des documents de nature juridique
- Analyser des situations juridiques variées en mobilisant des qualifications juridiques, identifier des règles juridiques pertinentes pour soutenir les prétentions des parties et construire une argumentation cohérente avec la ou les solutions envisagées
- Comprendre les évolutions économiques et sociales et l'évolution des règles de droit, et les mobiliser pour donner sens à son enseignement
- Conduire une veille juridique sur une thématique donnée pour l'intégrer dans son enseignement : être en capacité d'utiliser le site Légifrance, les différents codes et être en capacité de s'approprier un document juridique dans sa forme initiale y compris des textes de doctrine
- Rédiger une synthèse sur une problématique donnée en intégrant les résultats d'une veille juridique

	<p><b>2 - Développer des compétences didactiques dans la discipline « droit »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage (séances et séquences) à mettre en œuvre en stage d'observation (définition des objectifs, des dispositifs pour faire apprendre, des modalités d'évaluation, etc.) mobilisant des documents juridiques de première source</li> <li>• Développer des capacités d'analyse chez les élèves, prenant appui sur des raisonnements juridiques mobilisables dans le cadre de situations pratiques tirées soit de l'environnement proche des élèves notamment en prenant appui sur les périodes de formation en milieu professionnel, soit en lien avec la filière de formation. Il s'agit de solliciter des concepts pour qualifier ces situations, déterminer les règles applicables et proposer leur mise en œuvre afin que les élèves acquièrent une culture juridique fondée sur l'argumentation</li> <li>• Contribuer à la formation du citoyen, de l'acteur économique et social, en permettant à l'élève d'appréhender le cadre juridique dans lequel évoluent les individus et les organisations. Il s'agit ici de donner du sens à la règle de droit et d'en percevoir l'utilité, notamment dans le cadre de projet ou en liaison avec les enseignements professionnels</li> <li>• Participer à la formation générale de l'élève en lui faisant acquérir les méthodes et la rigueur nécessaires à l'expression d'une pensée éclairée et autonome à l'écrit comme à l'oral</li> <li>• Être en capacité, selon le niveau d'enseignement, d'identifier et de présenter les enjeux juridiques d'une situation concrète ou d'une actualité ou d'une évolution législative ou réglementaire</li> </ul>
<p><b>1.3. Management</b></p>	
<p><b>Maîtriser les compétences et savoirs disciplinaires des questions et notions de nature managériale du programme de « culture économique, juridique et managériale »</b> commun à plusieurs spécialités du brevet de technicien supérieur, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Théorie des organisations</li> <li>• Management stratégique</li> <li>• Éthique et Responsabilité sociétale des entreprises</li> <li>• Fondamentaux de la gestion des ressources humaines (GRH)</li> <li>• Gestion de l'entreprise, analyse financière et fondamentaux du contrôle de gestion</li> <li>• Fondamentaux du marketing</li> <li>• Fondamentaux des systèmes d'information</li> <li>• Fondamentaux de l'entrepreneuriat</li> <li>• Diagnostic et gestion de projet</li> </ul>	<p><b>1 - Renforcement disciplinaire</b></p> <p><b>Consolider les savoirs disciplinaires en management présentés dans le programme du concours en fonction des besoins du lauréat</b></p> <p><b>Accompagner les élèves en PFMP et les aider à construire leurs parcours (insertion et poursuite d'études) par une connaissance du management opérationnel</b></p> <p><b>Renforcer les contenus disciplinaires nécessaires pour développer une approche systémique des organisations, pour être capable de contextualiser les enseignements professionnels</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le modèle économique de manière générique et sa dynamique</li> <li>• Les notions de valeur et de performance et leurs différentes dimensions</li> <li>• Les modèles de calcul de coût, leur objectif et leur pertinence</li> <li>• La cohérence de la démarche mercatique</li> <li>• La gestion des ressources humaines, financières, immatérielles</li> <li>• L'intégration des nouvelles technologies et leurs conséquences</li> <li>• L'organisation du travail</li> <li>• Les dimensions organisationnelle, humaine et technologique d'un système d'information</li> <li>• La formalisation des processus (métier et support)</li> </ul>

Ces thèmes doivent être traités par les candidats au niveau licence	<p>La transformation numérique des organisations, le rôle de l'intelligence artificielle la place de la sobriété numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La gestion des données (base de données relationnelle : modèle relationnel, règles de conception et manipulation en langage SQL)</li> <li>• La gestion des risques</li> </ul> <p><b>2 - Renforcements méthodologiques et didactiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérer et analyser des situations professionnelles réelles notamment lors d'un stage dans une organisation pour les exploiter en classe</li> <li>• Appréhender les principes de la méthode des cas et des mises en situation professionnelle pour scénariser les enseignements professionnels</li> <li>• Utiliser les démarches d'analyse de situations réelles à l'aide d'outils de gestion adaptés</li> <li>• Formaliser des processus métier et support à partir de situations réelles d'organisation</li> <li>• Utiliser de manière pertinente les outils quantitatifs pour soutenir l'analyse de situations professionnelles</li> <li>• Appréhender la complexité des organisations et les tensions inhérentes à leur fonctionnement</li> <li>• Maîtriser la méthodologie de projet</li> <li>• Concevoir des projets pédagogiques en interdisciplinarité (co-intervention)</li> </ul>
---	---

### **Les axes prioritaires communs aux quatre spécialités**

L'objectif premier est ici de former des enseignants capables de rendre les élèves autonomes et opérationnels dans les métiers préparés, de les accompagner dans leur parcours, tout en développant leur esprit critique et leur capacité à évoluer dans un monde en mutation.

L'enseignement en master de la spécialité choisie au concours doit d'abord permettre de consolider et de renforcer des connaissances et des compétences spécifiques (détaillées ensuite), pour permettre de construire des séquences dans les enseignements professionnels. Il doit également permettre aux lauréats d'acquérir une culture professionnelle des secteurs relevant de la spécialité, et d'être sensibilisés aux enjeux actuels de ces secteurs (transitions numérique et écologique, RSE, diversité des parties prenantes, éthique professionnelle). L'objectif est de proposer ensuite aux élèves des séquences ancrées dans les réalités professionnelles.

Une attention particulière sera portée à l'acquisition des connaissances et des compétences en matière d'hygiène et de sobriété numérique dans les pratiques.

L'enseignement professionnel en lycée repose sur une approche didactique et pédagogique commune : la pédagogie de l'alternance, le recours aux mises en situations professionnelles, la différenciation et la personnalisation à la fois des enseignements et des parcours et l'approche par compétences (le suivi de leur acquisition, leur évaluation formative et certificative). Les guides pédagogiques et les centres de ressources nationaux constituent une ressource précieuse.

## 1.4. Commerce et vente

**Maîtriser les compétences et savoirs disciplinaires associés aux blocs professionnels décrits dans le référentiel du baccalauréat professionnel « Métiers du commerce et de la vente »**, option A : Animation et gestion de l'espace commercial et option B : Prospection et valorisation de l'offre commerciale, traités au niveau licence.

Maîtriser les savoirs disciplinaires des thématiques suivantes traitées au niveau licence :

Maîtriser les savoirs disciplinaires des thématiques suivantes traitées au niveau licence :

- Le marketing expérientiel
- La gestion de la relation-client et la fidélisation
- Le marketing durable et le marketing éthique
- La digitalisation des organisations et des activités commerciales

### 1 - Renforcement disciplinaire

**Consolider les connaissances et compétences figurant dans le programme du concours en fonction du parcours et des besoins du lauréat**

**Renforcer la maîtrise des contenus disciplinaires et techniques, et la capacité d'analyse de situations professionnelles pour assurer l'enseignement dans les diplômes professionnels du commerce et de la vente**

- Maîtriser les techniques de vente (argumentation, négociation, conclusion)
- Comprendre les enjeux de la relation client (accueil, conseil, fidélisation, gestion des réclamations)
- Connaître les outils et supports d'animation de l'offre (merchandising, promotion des ventes, digitalisation)
- Maîtriser les processus de suivi des ventes, l'utilisation et la compréhension des documents commerciaux et la cadre juridique et réglementaire associé (RGPD, droit de la consommation, etc.)
- Mettre en place une veille sur les évolutions du commerce avec des outils numériques adaptés : e-commerce, omnicanalité, responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), réglementation, innovations commerciales
- Maîtriser la communication professionnelle, les techniques de communication en face-à-face, au téléphone, digitales, en équipe et la rédaction de lettres commerciales, notes, comptes rendus, etc.
- Intégrer et maîtriser des outils numériques (logiciel de gestion de la relation client de type CRM, logiciels de caisse, tableur, applications smartphones, réseaux sociaux, Intelligence artificielle, chatbot etc.)
- Maîtriser les stratégies de fidélisation (programmes de fidélité, personnalisation de l'offre, gestion des réclamations et des litiges), les concepts de parcours, expérience client, les outils de mesure de la satisfaction, et les outils et supports (Système d'Information Commercial, bases de données clients et outils digitaux de communication)
- Maîtriser les techniques de merchandising (zoning, facing, linéaire), de mise en avant (têtes de gondole, promotions, signalétique), de marketing sensoriel (ambiance, éclairage, musique), de gestion des stocks et approvisionnements (méthodes de gestion des stocks, utilisation des outils de gestion) et prendre en compte le respect des normes d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité
- Concevoir et organiser des animations commerciales
- Intégrer les Indicateurs de performance dans la stratégie commerciale (Analyse des ventes, taux de rotation, marge, panier moyen)
- Maîtriser les techniques de prospection (ciblage et segmentation des prospects), l'utilisation des bases de données clients, tableaux de bord et des outils de CRM, les techniques de prise de contact et la valorisation de l'offre commerciale (argumentaires, avantages concurrentiels, création de contenus attractifs, supports de communication)
- Connaître les métiers visés (vendeur, conseiller client, animateur commercial, cadres commerciaux, etc.)

	<p><b>Développer une culture professionnelle du commerce et de la vente autour des problématiques suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La numérisation des pratiques commerciales</li> <li>• Les impératifs de durabilité et de transition énergétique</li> <li>• Les transformations organisationnelles impulsées par les évolutions technologiques</li> <li>• La mise en œuvre de démarche RSE</li> <li>• L'évolution des métiers et du marché du travail dans les secteurs du commerce et de la vente</li> </ul> <p>Le développement de cette culture professionnelle s'appuie sur une veille informationnelle et juridique sur le secteur du commerce et de la vente</p> <p><b>2 - Développement des compétences didactiques dans la discipline</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser des méthodes pédagogiques actives (jeux de rôle, études de cas, scénarios pédagogiques, simulations, projets, situations professionnelles réelles, immersions, etc.) et la pédagogie par projet pour mobiliser les élèves autour d'actions commerciales concrètes (organisation d'opérations de promotion, réalisation d'une enquête client, etc.)</li> <li>• Articuler théorie et pratique, en privilégiant l'ancrage dans le réel (visites d'espaces de vente, interventions de professionnels du commerce, de la vente, mises en situation professionnelles, etc.)</li> </ul>
<p><b>1.5. Gestion et administration</b></p>	
<p><b>Maîtriser les compétences et savoirs disciplinaires associés aux blocs professionnels décrits dans le référentiel du baccalauréat professionnel « Administration et gestion des organisations et de leurs activités », traités au niveau licence.</b></p> <p>Maîtriser les savoirs disciplinaires des thématiques suivantes traitées au niveau licence :</p> <p><b>Pour l'approfondissement en administration :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences</li> <li>• La communication interne dans les organisations</li> <li>• La performance dans les processus administratifs</li> <li>• L'analyse des déclarations sociales et fiscales</li> <li>• La digitalisation des relations administratives</li> </ul> <p><b>Pour l'approfondissement en gestion :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enjeux de la normalisation comptable</li> <li>• L'évaluation des éléments d'actif et des éléments du passif</li> <li>• L'analyse des états financiers</li> <li>• L'organisation du système d'information comptable et financier</li> </ul>	<p><b>1 - Renforcement disciplinaire</b></p> <p><b>Consolider les connaissances et compétences figurant dans le programme du concours en fonction du parcours et des besoins du lauréat</b></p> <p><b>Renforcer la maîtrise des contenus disciplinaires et techniques et la capacité d'analyse de situations professionnelles pour assurer l'enseignement dans les diplômes professionnels de la gestion et de l'administration</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser la gestion administrative et financière de l'activité de production et des relations avec les clients, les usagers et les adhérents et être capable d'analyser des choix organisationnels</li> <li>• Appréhender la circulation de l'information au sein des organisations et avec les parties prenantes dans les activités de collecte, traitement, stockage et diffusion de l'information</li> <li>• Maîtriser l'usage de systèmes d'information (progiciel de gestion intégré et système d'information RH) et être capable de les mobiliser de façon pertinente dans l'organisation</li> <li>• Utiliser en cohérence avec le contexte de l'organisation des outils et méthodes actualisés de communication, d'information et de travail collaboratif</li> <li>• Maîtriser la gestion opérationnelle des espaces physiques et virtuels et leurs effets dans les organisations</li> <li>• Assurer les principales activités sociales et de gestion du personnel : suivi de la carrière du personnel, recrutement, paie, développement des compétences, suivi organisationnel et financier de l'activité de travail, suivi des instances représentatives du personnel</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le numérique dans les activités de gestion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une veille sur les règles et pratiques de GRH</li> </ul> <p><b>Développer une culture professionnelle de la gestion administrative et financière autour des problématiques suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La numérisation des processus dans les organisations</li> <li>• Les impératifs de durabilité et de transition énergétique</li> <li>• Les transformations organisationnelles, impulsées par les évolutions technologiques</li> </ul> <p><b>2 - Développement de compétences didactiques et pédagogiques dans les formations de la filière de la gestion et de l'administration au lycée professionnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobiliser des contextes professionnels et des données associées pour construire des séquences permettant un ancrage des apprentissages dans le réel, en particulier en formalisant les processus administratifs, financiers et technologiques en vigueur dans l'organisation</li> <li>• Construire des situations d'apprentissage mobilisant un progiciel de gestion intégré, un SIRH et des applications transversales (tableur notamment) et métier pour montrer comment l'environnement technologique permet de soutenir les processus</li> <li>• Utiliser des méthodes pédagogiques actives (jeux de rôle, études de cas, scénarios pédagogiques, simulations, projets, situations professionnelles réelles, immersions, etc.) et la pédagogie par projet pour mobiliser les élèves autour d'actions concrètes</li> <li>• Veiller à développer les compétences rédactionnelles et argumentatives des élèves, notamment en mobilisant des travaux interdisciplinaires</li> <li>• Ouvrir les enseignements à d'autres champs culturels, notamment en lien avec les enseignants de langues vivantes étrangères, dans le cadre de projets de mobilité ou d'ouverture internationale impulsés par l'établissement ou le territoire</li> </ul>
<p><b>1.6. Sécurité et prévention</b></p>	
<p><b>Maîtriser les compétences et savoirs disciplinaires associés aux blocs professionnels décrits dans le référentiel du baccalauréat professionnel « Métiers de sécurité », traitées au niveau licence.</b></p> <p>Maîtriser les savoirs disciplinaires des thématiques suivantes traitées au niveau licence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le cadre juridique de l'activité de prévention-sécurité</li> <li>• La démarche qualité dans le domaine de la prévention-sécurité</li> <li>• La gestion de la relation client dans le domaine de la prévention-sécurité</li> </ul>	<p><b>1 - Renforcement disciplinaire</b></p> <p>La formation en master doit permettre aux lauréats du concours de maîtriser la technicité des trois domaines d'activité fortement réglementés que sont les sécurité publique, sécurité civile et sécurité privée, mais également d'approfondir des problématiques contemporaines ayant des incidences directes sur l'évolution des métiers.</p> <p><b>Consolider les connaissances et compétences figurant dans le programme du concours en fonction du parcours et des besoins du lauréat.</b></p> <p><b>Renforcer la maîtrise des contenus disciplinaires et techniques, et la capacité d'analyse de situations professionnelles pour assurer l'enseignement professionnel dans les diplômes professionnels de la filière :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer une approche systémique des activités de sécurité publique, sécurité civile et sécurité privée : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser le contexte et l'environnement dans sa globalité pour évaluer les risques en exploitant les données et informations disponibles</li> </ul> </li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• La gestion des ressources humaines dans le domaine de la prévention-sécurité,</li> <li>• Les relations entre les différents acteurs de la prévention-sécurité et la mise en œuvre du concept de sécurité globale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir et mettre en œuvre des actions en matière de sécurité (évaluation des besoins humains et financiers, respect du cadre juridique et des exigences éthiques, etc.) en tenant compte de son incidence sur les parties prenantes, notamment en matière de communication</li> <li>- Analyser et maîtriser les impacts environnementaux</li> <li>- Développer une approche critique des actions en matière de sécurité</li> <li>- Formaliser un retour d'expérience</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir des connaissances et des compétences dans l'usage des technologies au service de la sécurité : intelligence artificielle, vidéosurveillance intelligente, drones et robots</li> </ul> <p><b>Développer une culture professionnelle de la sécurité autour des problématiques suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La gestion des risques environnementaux naturels, industriels ou technologiques</li> <li>• Les pratiques éco-responsables</li> <li>• La mise en œuvre de démarche de responsabilité sociétale des entreprises</li> <li>• La prise en compte de l'interculturalité dans les activités des secteurs de la sécurité</li> <li>• L'évolution des métiers et du marché du travail dans les secteurs de la sécurité</li> </ul> <p>Le développement de cette culture professionnelle s'appuie sur une veille informationnelle et juridique sur le secteur d'activités en utilisant notamment les publications professionnelles (observatoires, France compétences, organismes paritaires collecteurs (OPCO), conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS), etc.).</p> <p><b>2 - Développement des compétences didactiques et pédagogiques dans la filière sécurité de la voie professionnelle</b></p> <p>Pour approfondir la didactique au sein de la voie professionnelle, il est fortement recommandé de prendre connaissance du guide pédagogique du baccalauréat Métiers de la sécurité.</p> <p>Les items ci-dessous viennent compléter les compétences didactiques communes à toutes les disciplines d'enseignement de l'économie et gestion.</p> <p><b>Concevoir des situations d'apprentissage permettant de mettre les élèves en situation de développer les compétences professionnelles des diplômés de la filière (CAP, baccalauréat, BP) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir des scénarios d'apprentissage conformes aux pratiques sociales de référence, à la législation en vigueur et au niveau de technicité fixé par le référentiel</li> <li>• Veiller à la progressivité des scénarios pédagogiques et à la couverture des domaines de la sécurité (selon les diplômes : sécurité publique, civile et privée)</li> <li>• Mobiliser les équipements de sécurité de manière pertinente dans les situations d'apprentissage</li> <li>• Intégrer permettant l'usage des technologies au service de la sécurité (IA, vidéosurveillance intelligente, drones, robots, etc.) dans les scénarios d'apprentissage</li> <li>• Favoriser l'expression des élèves dans un contexte professionnel à l'écrit et à l'oral, veiller à la qualité du vocabulaire professionnel mobilisé</li> </ul>
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer au sein des enseignements la pédagogie de l’alternance dans tous les secteurs de la sécurité visés par le diplôme</li> <li>• Insérer dans les scénarios pédagogiques des situations permettant de développer des compétences de collaboration et d’adaptation chez les élèves en lien avec les compétences professionnelles visées</li> <li>• Veiller au respect des règles d’hygiène numérique et du RGPD dans les scénarios pédagogiques</li> </ul> <p><b>3 - Suivre les formations spécifiques nécessaires compte-tenu des conditions d’exercice dans les domaines de la sécurité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité privée : maintien et actualisation des connaissances pour garder la carte professionnelle de ceux qui en sont détenteurs</li> <li>• Sécurité civile : SSIAP (Service de sécurité incendie et d’assistance à personnes), formation aux premiers secours en équipe (PSE), formation de sauveteur secouriste du travail (SST)</li> <li>• Formation à l’habilitation électrique de niveau 1</li> <li>• Formation de prévention des risques terroristes</li> </ul>
<p><b>1.7. Transport et logistique</b></p>	
<p><b>Maîtriser les compétences et savoirs disciplinaires associés aux blocs professionnels décrits dans les référentiels du baccalauréat professionnel « Organisation de transport de marchandises » et du baccalauréat professionnel « Métiers de la logistique », traitées au niveau licence.</b></p> <p>Maîtriser les savoirs disciplinaires des thématiques suivantes, en lien avec le transport et la logistique, traitées au niveau licence :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différents modes de transports et leurs caractéristiques</li> <li>• Le commerce mondial et la gestion des flux de marchandises</li> <li>• La compétitivité de la chaîne logistique</li> <li>• La digitalisation des organisations et des activités de prestation de services</li> <li>• L’innovation technologique</li> <li>• La normalisation et la certification</li> <li>• Les services associés et la création de valeur</li> <li>• L’analyse de la performance des opérations de transport et logistique</li> </ul>	<p><b>1 - Renforcement disciplinaire</b></p> <p>La formation en master doit permettre aux lauréats du concours de maîtriser la technicité des deux domaines d’activité que sont la logistique et celui de l’organisation des transports de marchandises, mais également d’approfondir des problématiques contemporaines ayant des incidences directes sur l’évolution des métiers de ces secteurs.</p> <p><b>Consolider les savoirs disciplinaires en logistique ou en transport présentés dans le programme du concours en fonction des besoins du lauréat et de son parcours antérieur</b></p> <p><b>Renforcer la maîtrise des contenus disciplinaires et techniques, ainsi que la capacité d’analyse de situation professionnelle pour assurer l’enseignement dans les diplômes professionnels du transport et de la logistique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser les techniques d’exploitation des transports routier, ferroviaire et aérien</li> <li>• Construire un schéma de transport multimodal.</li> <li>• Établir une offre commerciale en matière de logistique et/ou de transport</li> <li>• Maîtriser la gestion des stocks et des approvisionnements.</li> <li>• Concevoir une solution logistique en approvisionnement et distribution</li> <li>• Analyser les relations contractuelles et notamment le contrat de transport et l’affrètement</li> <li>• Traiter un dossier de litiges complexe</li> <li>• Réaliser une veille juridique en matière de réglementation du secteur des transports et de la logistique</li> </ul> <p><b>Développer une culture professionnelle de la logistique et des transports autour des problématiques suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La sécurité au sein des secteurs de la logistique et des transports</li> <li>• La mise en œuvre de démarche RSE</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les impératifs de durabilité, de soutenabilité et de transition énergétique</li> <li>• La transformation numérique de la chaîne logistique</li> <li>• Les défis de la logistique urbaine et du dernier kilomètre</li> <li>• L'évolution du contenu des métiers et du marché du travail dans les secteurs de la logistique et du transport</li> <li>• L'évolution du commerce mondial et de la gestion des flux de marchandises et de produits</li> </ul> <p><b>2 - Développement des compétences didactiques et pédagogiques dans la filière transport-logistique de la voie professionnelle</b></p> <p>Pour approfondir la didactique au sein de la voie professionnelle transport logistique, il est fortement recommandé de prendre connaissance des guides pédagogiques de chacun des baccalauréats Métiers de la logistique et Organisation du transport de Marchandises</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir une progression annuelle de l'acquisition des compétences conforme au référentiel du diplôme</li> <li>• Concevoir des situations d'apprentissage issues de contextes professionnels</li> <li>• Produire et mettre en œuvre au sein des plateaux techniques des scénarios pédagogiques tant en logistique qu'en transport, avec un niveau de complexité en adéquation avec le niveau d'enseignement.</li> <li>• Intégrer au sein des enseignements la logique d'alternance</li> <li>• Concevoir et mettre en œuvre un projet pédagogique dans le domaine de la logistique et/ou des transports.</li> <li>• Développer la capacité des élèves à exploiter un dossier composé de documents professionnels dans les domaines de la logistique et des transports</li> <li>• Favoriser l'expression des élèves dans un contexte professionnel à l'écrit et à l'oral</li> <li>• Différencier les propositions pédagogiques selon les profils des élèves</li> <li>• Développer des compétences de collaboration et d'adaptation chez les élèves en lien avec l'impératif de satisfaction du client</li> <li>• Concevoir des grilles d'observables pour évaluer les élèves en activité sur les plateaux techniques</li> </ul> <p><b>3 - Sensibiliser aux formations spécifiques en santé et sécurité au travail associées aux diplômes professionnels est nécessaire compte-tenu des problématiques de sécurité découlant de l'apprentissage de la conduite d'engins de manutention et de la manipulation de charges lourdes sur les plateaux techniques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer son enseignement sur les plateaux techniques en prévenant les risques professionnels (conduite, manutention de charges lourdes)</li> <li>• Connaître les réglementations relatives à la conduite de chariot autoporté pour l'enseignement et pour la pratique en entreprise</li> <li>• Connaître les règles régissant la circulation au sol au sein d'un entrepôt logistique ou d'une zone de production (port des EPI, signalétique, pictogrammes)</li> <li>• Maîtriser les procédures d'urgence en cas d'accident</li> </ul>
--	---

## 1.8. Développer des compétences didactiques communes à toutes les disciplines d'enseignement de l'économie et gestion

### **Programmes et progression**

- Construire à partir du programme et des référentiels une progression pédagogique prenant en compte les acquis des élèves et les obstacles didactiques propres à chaque enseignement
- Construire à partir d'un programme ou référentiel une progression cohérente avec le rythme des PFMP, permettant d'intégrer des contextes professionnels choisis et l'actualité des secteurs professionnels

### **Transposition didactique : des savoirs savants aux savoirs enseignés**

- Concevoir des séquences pédagogiques conformes aux référentiels et ancrées dans des contextes professionnels appropriés
- Maîtriser la pédagogie de l'alternance, pour l'intégrer dans la construction des séquences
- Intégrer le numérique dans la conception et la mise en œuvre des séances d'enseignement d'économie-gestion

### **Accompagnement des élèves**

- Favoriser l'engagement et la participation des élèves et développer le travail collaboratif des élèves
- Rendre accessible l'enseignement à tous les élèves par la prise en compte des besoins partagés et spécifiques (remédiation, tutorat, valorisation des réussites) et traiter les difficultés
- Différencier les approches selon les diplômes préparés (CAP, BP, baccalauréat) et selon les acquis d'élèves
- Préparer les élèves à l'insertion professionnelle avec des partenaires en lien avec chaque spécialité
- Mettre en place des apprentissages qui développent des compétences psychosociales et aptitudes telles que : esprit d'initiative, autonomie, créativité, curiosité, rigueur, organisation, esprit d'équipe, coordination, collaboration, réactivité, adaptabilité, esprit critique, analyse, sens de l'observation, écoute active, numératie, éthique professionnelle, conscience sociale et culturelle, résolution de problème, analyse réflexive

### **Évaluation des acquis des élèves dans la discipline de façon spécifique**

- Construire et mettre en œuvre une évaluation par compétences à l'aide d'indicateurs de réussite et de descripteurs
- Concevoir des situations d'évaluation avec une progression dans les attentes auprès des élèves et le respect des attendus des programmes et référentiels de la discipline
- Concevoir des outils d'évaluation formative et certificative, suivre les acquis des élèves (grilles d'observation, portefeuilles numériques, outils de suivi et d'autoévaluation)

### **Contribution de la discipline à des enseignements interdisciplinaires**

- Collaborer à des enseignements et à des projets pédagogiques en interdisciplinarité

### **Axes de développement en formation (fin T3)**

#### **Intégrer les évolutions dans sa pratique enseignante**

- Organiser une veille informationnelle et technologique en économie-gestion
- Construire des situations d'apprentissage tenant compte des évolutions économiques, juridiques, managériales, technologiques et des pratiques sociales de référence

#### **Enseigner au sein d'un collectif**

- S'inscrire dans un travail d'équipe dans toutes les dimensions de la formation des élèves, au sein de l'établissement
- Mettre en œuvre collectivement des projets pédagogiques en interdisciplinarité (sections européennes, concours pédagogiques, etc.)

#### **Prendre en compte l'environnement économique et professionnel dans ses enseignements**

- Construire des situations d'apprentissage en lien avec le monde professionnel et l'environnement économique local.
- Développer des partenariats avec différentes organisations, des établissements de formation en lien avec le parcours des élèves.
- Tenir compte dans ses pratiques professionnelles et pour la professionnalisation des élèves des évolutions économiques, juridiques, managériales concernant les transitions technologique, numérique et écologique
- Développer son réseau professionnel dans le champ de sa spécialité et s'immerger dans des organisations professionnelles du secteur par des stages

#### **Accompagner les élèves à devenir de futurs citoyens et de futurs professionnels**

- Accompagner les élèves dans la découverte des métiers, des qualifications et des parcours associés
- Faciliter la persévérance scolaire et sécuriser les parcours en accompagnant les élèves entre niveaux de diplômes (collège-lycée professionnel, CAP-baccalauréat professionnel, ou encore baccalauréat professionnel-BTS et baccalauréat-CPGE).
- Développer l'esprit critique afin d'outiller les élèves face à la complexité des informations qui peuvent les entourer dans le cadre de questions socialement vives

## **2. BLOC 2 – ADAPTER SA PRATIQUE PROFESSIONNELLE À LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES ET AU CONTEXTE D'EXERCICE POUR VISER LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES**

Ce bloc précise les compétences transversales nécessaires à la prise en charge de tous les élèves dans la diversité des contextes d'exercice. Pour nombre d'entre elles, les compétences du bloc 2 s'incarnent dans les contextes disciplinaires avec lesquels elles entrent en cohérence. La formation tissera ces liens étroits entre blocs 1 et 2 en articulant la connaissance des élèves, la pédagogie et la didactique des disciplines (cf. bloc 1).

<b>2.1. Connaître et prendre en compte la diversité des élèves</b>	
<b>Attendus à l'entrée en master</b>	<b>Attendus en fin de master</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître les principales caractéristiques du développement de l'adolescent.</li><li>• Connaître les enjeux de l'école pour tous.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Acquérir les principaux repères sur le développement de l'adolescent.</b><ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître les différentes dimensions de l'apprentissage des élèves (cognitive, langagière, sociale, affective et motrice).</li><li>- Prendre en compte dans sa pratique les caractéristiques sociales et culturelles de l'adolescence.</li></ul></li></ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Prendre en compte les facteurs d'inégalité scolaire dans sa pratique afin de réduire leurs effets et favoriser la réussite de tous les élèves.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre une pédagogie égalitaire pour faire réussir chaque élève.</li> <li>- Lutter contre tous les types de stéréotypes, notamment les stéréotypes de genre.</li> <li>- Proposer des activités encourageant une ambition forte pour tous les élèves indépendamment de leurs origines socioculturelles et de leur genre.</li> </ul> </li> <li>• <b>Évaluer les besoins des élèves pour mieux y répondre et rendre effective l'école pour tous.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre en compte les enjeux linguistiques de tout enseignement et valoriser la diversité linguistique et culturelle au service de la réussite de tous les élèves.</li> <li>- Favoriser les apprentissages de tous les élèves en rendant les enseignements accessibles à tous (conception universelle des apprentissages). <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre et mobiliser les principes de l'école pour tous (accessibilité / compensation).</li> <li>- Comprendre les enjeux de la différenciation pédagogique et en connaître les principales modalités.</li> <li>- Concevoir son enseignement en prenant en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves : identifier les processus cognitifs clés, repérer les difficultés d'apprentissage, concevoir des adaptations pédagogiques.</li> <li>- Travailler en équipe pluriprofessionnelle (enseignant référent, accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH), coordonnateurs d'unité localisée pour l'inclusion scolaire ou ULIS, personnels de santé et de service social, psychologue de l'éducation nationale, conseiller principal d'éducation et assistants d'éducation) et contribuer à l'élaboration et au suivi des projets personnalisés.</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>
<b>2.2. Mettre en œuvre son enseignement</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposer de premiers repères sur les processus d'apprentissage des élèves et sur la relation entre apprentissages et enseignement.</li> <li>• Connaître les principaux enjeux de l'évaluation des acquis des élèves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Savoir comment les élèves apprennent et de quelle façon en tenir compte dans son enseignement.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les différentes fonctions cognitives des élèves, leurs relations et leur rôle dans les apprentissages (métacognition, mémorisation, motivation, impact des émotions dans les apprentissages, fonctionnement de l'attention, charge cognitive).</li> <li>- Identifier quelques stratégies pédagogiques et didactiques qui permettent de répondre aux difficultés et aux obstacles d'apprentissage dans le cadre des programmes ou référentiels scolaires.</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Concevoir et mettre en œuvre les démarches d'enseignement dans des situations d'apprentissage variées, en tenant compte des besoins des élèves.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planifier, organiser et structurer les apprentissages (séquence, séance, programmation, progression, évaluations).</li> <li>- Apprendre aux élèves à utiliser des stratégies d'apprentissage.</li> </ul> </li> <li>• <b>Identifier en quoi sa (ou ses) discipline(s) contribue(nt) à développer des connaissances et des compétences partagées avec plusieurs disciplines dans une perspective de transversalité et de culture commune.</b></li> <li>• <b>Concevoir et utiliser des évaluations au service de la réussite de tous les élèves.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaborer et utiliser des évaluations au service des apprentissages et des progrès des élèves.</li> <li>- Connaître, pratiquer et expliciter les diverses formes d'évaluation des acquis des élèves.</li> <li>- Interpréter des résultats des évaluations des élèves pour réguler l'enseignement et les apprentissages.</li> <li>- Réfléchir aux impacts de l'évaluation sur la motivation, l'engagement et la confiance en soi des élèves.</li> <li>- Prendre en compte l'impact potentiel des stéréotypes, notamment culturels, sociaux et de genre, dans les pratiques d'évaluation.</li> </ul> </li> <li>• <b>Préparer les élèves aux examens dans la diversité de leurs modalités et dans le respect des définitions d'épreuves.</b></li> <li>• <b>Analyser sa pratique dans une démarche réflexive de régulation et de développement professionnel.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser de manière réflexive une situation d'enseignement vécue.</li> <li>- Repérer et comprendre les réussites, les marges de progrès d'une pratique et formuler des pistes d'ajustement.</li> </ul> </li> </ul>
<b>2.3. Contribuer aux éducations transversales</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Prendre conscience du rôle éducatif du professeur.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Intégrer les éducations transversales dans le quotidien de la classe.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les parcours éducatifs et les éducations transversales et leurs finalités : éducation à la citoyenneté, éducation à l'orientation, éducation à la santé, éducation artistique et culturelle (EAC), éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS), éducation aux médias et à l'information (EMI), éducation au développement durable (EDD), éducation à la défense et à la sécurité globales, etc.</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre que les enseignements contribuent aux différents parcours éducatifs ; comprendre que ces parcours participent au socle commun de connaissances et de compétences.</li> <li>- S'appuyer sur les besoins identifiés afin de mettre en œuvre les parcours éducatifs en s'inscrivant dans des partenariats avec des acteurs du territoire.</li> <li>- Comprendre les enjeux du développement du pouvoir d'agir des élèves fondé sur l'engagement citoyen.</li> </ul> <p><b>• Enseigner le programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (EVARS) en l'articulant avec les différents enseignements et les éducations transversales.</b></p> <p><i>Pour les professeurs documentalistes :</i>  <i>Contribuer par leur expertise à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional voire national et international.</i></p>
<b>2.4. Accompagner le parcours de l'élève</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les différentes voies de formation (générale, technologique et professionnelle), leurs spécificités et leurs enjeux.</li> <li>• Comprendre les grands enjeux de l'orientation.</li> <li>• Connaître les principaux facteurs de décrochage scolaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Accompagner les élèves pour qu'ils s'engagent dans un travail personnel.</b></li> <li>• <b>Contribuer à la fluidité du parcours scolaire au service de la réussite des élèves.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre le rôle du conseil pédagogique, du conseil école-collège, notamment dans l'organisation de la continuité des apprentissages et le suivi des transitions scolaires.</li> <li>- Connaître et réfléchir à son rôle et à son positionnement professionnel lors des conseils de classe.</li> <li>- Comprendre les objectifs et le fonctionnement de ces instances.</li> <li>- Accompagner le choix des élèves (voies, séries ou spécialités et options) au service de leur projet professionnel ou d'orientation.</li> <li>- Contribuer à préparer les élèves aux transitions école-collège, collège-lycée et lycée-enseignement supérieur.</li> </ul> </li> <li>• <b>Favoriser l'implication des familles dans une perspective de coéducation dans le respect du cadre réglementaire et institutionnel.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les droits et les obligations des familles et des professeurs dans le cadre scolaire au service de la réussite des élèves.</li> <li>- Coopérer avec les familles pour construire un parcours adapté aux aspirations et aux aptitudes des élèves.</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer avec les élèves et leur famille, de façon explicite et adaptée notamment sur la progression des apprentissages et les projets pédagogiques.</li> <li>- Favoriser la participation des familles à la scolarité de leur enfant et à la vie de l'établissement à travers les différentes instances.</li> <li>• <b>Intégrer les compétences à s'orienter dans le cadre des enseignements.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approfondir la connaissance des trois voies d'enseignement (générale, professionnelle et technologique) et de leurs spécificités.</li> <li>- Développer activement les compétences des élèves à s'orienter.</li> <li>- Connaître les missions d'un professeur principal.</li> </ul> </li> <li>• <b>Prévenir le décrochage scolaire.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre des gestes professionnels qui favorisent la persévérance scolaire dans le cadre de son enseignement, de la vie de classe et de l'établissement.</li> <li>- Connaître l'existence des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire en collège comme au lycée (dont la voie professionnelle) et les interlocuteurs à mobiliser.</li> <li>- Mettre en œuvre des stratégies qui permettent le retour en classe des élèves décrocheurs.</li> </ul> </li> </ul>
<b>2.5. Contribuer à la qualité du climat scolaire</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître des facteurs favorables à l'installation d'un cadre propice aux apprentissages.</li> <li>• Connaître les différentes formes de violence à l'École et leurs conséquences (discriminations, harcèlement, violences physiques et psychologiques, etc.) et l'importance d'assurer la sécurité et le bien-être des élèves à l'École.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Choisir les modalités d'organisation de la classe favorables à l'engagement de tous les élèves dans les apprentissages.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir reconnaître et prendre en compte les émotions des élèves et les sources de tension.</li> <li>- Savoir mobiliser les principes de gestion de classe en faveur d'un climat de classe serein.</li> <li>- Savoir mobiliser ses connaissances sur les compétences psychosociales (CPS) et les fonctions cognitives des élèves pour favoriser leur implication dans les apprentissages en classe.</li> </ul> </li> <li>• <b>Assurer la sécurité et le bien-être des élèves.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévenir et traiter les situations de violence, de sexisme, de discrimination et de harcèlement en s'appuyant le cas échéant sur un protocole partagé et des ressources collectives.</li> <li>- Gérer les conflits en mobilisant les interlocuteurs pertinents.</li> <li>- Mobiliser des modalités d'organisation de la classe et d'activités renforçant l'estime de soi, le sentiment d'appartenance et le respect mutuel.</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre une pratique d'évaluation favorisant un climat serein d'apprentissage et préservant l'estime de soi.</li> <li>- Inscrire son action dans le cadre d'une école promotrice de santé.</li> </ul>
<b>2.6. Enseigner en voie professionnelle (15 à 20 % du bloc 2)</b>	
	<p><i>Cette formation spécifique destinée aux PLP est ouverte à tous les lauréats susceptibles d'enseigner en sections de techniciens supérieurs. Elle s'inscrit dans le volume horaire du bloc 2, dans une logique de différenciation selon les parcours.</i></p> <p><b><u>1. Connaître et prendre en compte les spécificités de la voie professionnelle.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les missions spécifiques liées à la voie professionnelle, notamment les poursuites d'études, l'insertion professionnelle et les évolutions du monde professionnel.</li> <li>• Connaître le parcours des élèves et des apprentis de la voie professionnelle.</li> <li>• Connaître la structuration des référentiels des diplômes professionnels.</li> </ul> <p><b><u>2. Mettre en œuvre son enseignement en lien avec les différentes configurations d'alternance (public scolaire, mixité de public et ou de parcours).</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Inscrire son enseignement dans le cadre spécifique de la voie professionnelle.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les conditions de construction de la compétence professionnelle.</li> <li>- Concevoir des situations d'enseignement s'inscrivant dans un contexte professionnel.</li> <li>- Concevoir des séquences pédagogiques incluant l'usage d'un plateau technique.</li> <li>- Collaborer avec un collègue dans le cadre des différents dispositifs de la voie professionnelle, notamment la co-intervention.</li> <li>- Développer des pratiques collaboratives entre élèves privilégiant une pédagogie de projet.</li> </ul> </li> <li>• <b>Intégrer la spécificité de l'alternance au cœur des enseignements.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planifier et organiser les enseignements avec un groupe homogène d'élèves ou en mixité de public dans un contexte d'alternance (périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) ou apprentissage).</li> <li>- Mettre en œuvre la continuité des enseignements en intégrant les périodes de PFMP, stages ou d'apprentissage.</li> </ul> </li> </ul> <p><b><u>3. Accompagner le parcours de l'élève en voie professionnelle.</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Maîtriser le parcours des élèves et apprentis en voie professionnelle.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les débouchés professionnels.</li> </ul> </li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer à développer les relations école-entreprises en lien avec le bureau des entreprises.</li> <li>- Connaître les principes réglementaires de l'apprentissage.</li> <li>• <b>Accompagner les élèves dans leurs alternances (PFMP, stages, apprentissage).</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les élèves dans la recherche de PFMP, de stages ou d'apprentissage.</li> <li>- Accompagner et suivre les PFMP et stages.</li> <li>- Instaurer une relation avec les tuteurs des élèves et des apprentis.</li> <li>- Évaluer et vérifier la progression de l'élève, de l'apprenti dans l'acquisition des compétences.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Axes de développement fin T3</b></p> <p><b>Connaître et prendre en compte la diversité des élèves.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'inscrire dans une dynamique professionnelle à l'échelle de l'établissement permettant la prise en compte de la diversité des élèves et la réduction des inégalités.</li> <li>• Rendre son enseignement accessible à tous en prenant en compte les besoins partagés et particuliers des élèves, en prenant appui sur la réflexion collective de l'équipe éducative et des ressources institutionnelles.</li> </ul> <p><b>Mettre en œuvre son enseignement.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérimenter, adapter, évaluer et réguler les démarches d'enseignement, au sein d'un collectif de travail, en mobilisant les apports de la recherche et l'analyse de pratiques.</li> <li>• Exploiter de façon collective des évaluations dont les évaluations nationales au service des apprentissages des élèves et de la réflexion pédagogique de l'établissement.</li> <li>• Initier des séquences qui prennent en compte l'interdisciplinarité pour aider les élèves à donner du sens et à faire des liens entre les disciplines.</li> <li>• Expérimenter différents aménagements de la salle de classe, différents temps d'apprentissages (différentes formes scolaires) et analyser les impacts sur la réussite des élèves.</li> </ul> <p><b>Accompagner le parcours de l'élève.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'impliquer activement dans un collectif professionnel pour favoriser les transitions inter cycles dans une perspective de continuité des apprentissages.</li> <li>• Accompagner les élèves dans la construction de leur parcours d'orientation en prenant appui sur le collectif d'établissement et les partenaires du territoire.</li> <li>• Collaborer avec les partenaires de l'établissement dans le cadre des éducations transversales.</li> <li>• S'impliquer pour mettre en œuvre des projets éducatifs progressifs et collectifs au sein d'un établissement et valoriser les projets, notamment par la démarche de labellisation.</li> <li>• Favoriser la connaissance du milieu économique et développer la relation École-entreprise dans le cadre de partenariats.</li> <li>• Agir de façon individuelle et collective pour prévenir les situations de décrochage scolaire.</li> </ul> <p><b>Contribuer à la qualité du climat scolaire.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à une réflexion collective visant à ouvrir l'établissement aux familles.</li> <li>• Contribuer au projet de climat scolaire à l'échelle de l'établissement en s'inscrivant dans une dynamique collective et pluri catégorielle.</li> <li>• S'inscrire dans le collectif d'équipe de l'établissement pour prévenir les situations de harcèlement ou de violence à l'école ou en dehors de l'école, accompagner les élèves et agir en cohérence avec la vie scolaire.</li> </ul>	

### 3. BLOC 3 – DEVENIR ACTEUR DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

Ce bloc précise les compétences transversales nécessaires à l'exercice du métier, dans le cadre des valeurs de la République et du service public d'éducation. Une connaissance solide du système éducatif français permet de mieux y inscrire son action, au sein d'une communauté professionnelle, dans une dynamique d'équipe et partenariale, notamment avec les familles. Il s'agit aussi de préparer les enseignants à agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance. La formation tissera des liens étroits entre ce bloc et les trois autres dans une perspective de prise en charge globale de l'élève.

<b>3.1. Inscrire son action dans les principes et valeurs de la république</b>	
<b>Attendus à l'entrée en master</b>	<b>Attendus en fin de master</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>S'approprier les principes et les valeurs de la République et leur lien avec l'École.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République et de l'École et leur caractère universel.</li> <li>- Comprendre en quoi et pourquoi la France est une République « indivisible, laïque démocratique et sociale ».</li> <li>- Avoir des connaissances sur les inégalités et en particulier celles entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes à l'École et dans la société.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Transmettre et faire vivre les principes et les valeurs de la République dans le cadre scolaire.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer à promouvoir l'engagement des élèves et leur participation à la vie de l'établissement pour faire vivre les principes et valeurs de la République et le respect d'autrui.</li> <li>- Concevoir et mettre en œuvre son enseignement dans le cadre d'une pédagogie égalitaire.</li> <li>- Faire vivre la valeur de liberté en favorisant une école émancipatrice et la construction d'un esprit critique.</li> <li>- Faire vivre la fraternité au sein de l'établissement en favorisant le vivre ensemble.</li> </ul> </li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Connaître le principe de laïcité et en comprendre les enjeux dans un contexte scolaire.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Tenir compte des enjeux de la laïcité à l'École pour la conception et la mise en œuvre de son enseignement.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre les dimensions juridiques, historiques, philosophiques de la laïcité et les contextes de son application.</li> <li>- S'approprier la Charte de la laïcité à l'école et la faire partager aux élèves.</li> <li>- Identifier les personnes ressources et les dispositifs d'accompagnement à l'enseignement de la laïcité.</li> <li>- Concevoir et mettre en œuvre individuellement et collectivement des actions pour aider les élèves à développer leur esprit critique, à savoir argumenter et à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances.</li> <li>- Mettre en œuvre une pédagogie de la laïcité afin de saisir les situations d'enseignement ou de vie scolaire comme des opportunités pour expliquer aux élèves le sens, la valeur et les règles du principe de laïcité.</li> </ul> </li> <li>• <b>Repérer les phénomènes de contestation des savoirs et d'atteinte à la laïcité et aux valeurs de la République et apprendre à y réagir.</b></li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir compte des principes de la Charte pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté numériques, de la Charte de l'éducation artistique et culturelle ainsi que de la Charte de l'égalité filles-garçons pour la conception et la mise en œuvre de son enseignement.</li> </ul>
<b>3.2. Connaître les droits et obligations du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les droits et obligations des fonctionnaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir compte du cadre juridique et déontologique en vigueur dans l'exercice de ses missions. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter les droits et obligations des fonctionnaires, en tant qu'agent du service public d'éducation.</li> <li>- Appréhender la hiérarchie des normes et les différentes sources de droit pour référer son action au code de l'éducation et au code général de la fonction publique.</li> <li>- Comprendre la déontologie professionnelle des agents du service public.</li> <li>- Adapter sa posture professionnelle et prendre des décisions éclairées en intégrant les dimensions éthiques et déontologiques du métier.</li> <li>- Exercer sa liberté pédagogique telle que définie dans le code de l'éducation.</li> </ul> </li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les enjeux de la transition écologique et du développement soutenable.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir compte des enjeux de la transition écologique dans l'exercice de ses missions. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre l'impact écologique de son action individuelle et collective dans l'exercice du métier d'enseignant.</li> <li>- Identifier des leviers d'action possibles pour des solutions soutenables à l'échelle de la classe et de l'établissement.</li> <li>- Comprendre les enjeux de l'engagement des élèves en matière de transition écologique.</li> </ul> </li> </ul>
<b>3.3. Connaître le système éducatif français pour mieux y inscrire son action</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître le système éducatif français (organisation, principes).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître le système éducatif français (approches historique, sociologique, philosophique et juridique) et le situer par rapport aux systèmes éducatifs européens, notamment par la connaissance des évaluations internationales. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître le fonctionnement des établissements scolaires.</li> <li>- Connaître l'ensemble des dispositifs de démocratie scolaire.</li> </ul> </li> <li>• Se situer dans son environnement professionnel. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Situer l'établissement dans son contexte local (collectivités, services déconcentrés, etc.).</li> </ul> </li> <li>• Connaître les évaluations menées à différentes échelles (nationales et internationales) pour relier leurs résultats aux politiques éducatives.</li> <li>• Connaître et comprendre les enjeux des politiques éducatives en faveur de l'égalité des chances (éducation prioritaire, prise en compte de la ruralité et de la politique de la ville).</li> </ul>

<b>3.4. Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre la place du professeur dans le cadre d'enjeux éducatifs portés de façon partenariale.</li> <li>• Identifier le rôle de l'équipe de vie scolaire et comprendre sa complémentarité avec celle de l'équipe pédagogique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mettre en œuvre des actions dans une dynamique d'équipe pour répondre aux enjeux éducatifs en identifiant les personnes ressources et les partenaires à mobiliser.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coopérer avec le conseiller principal d'éducation (CPE) et l'équipe de vie scolaire.</li> <li>- Connaître le rôle des associations éducatives agréées et complémentaires de l'enseignement.</li> <li>- Situer son action dans le cadre de dispositifs partenariaux existant sur son territoire.</li> </ul> </li> <li>• <b>Connaître le rôle des acteurs économiques d'un territoire pour contribuer à l'éducation à l'orientation.</b></li> </ul>
<b>3.5. Construire des relations de qualité avec les familles</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier la nécessité de coopérer avec les familles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre la notion de coéducation pour coopérer avec les familles.</li> <li>• Créer, entretenir et pérenniser une relation de confiance avec les familles en tenant compte de leur diversité.</li> <li>• Coopérer avec le CPE et l'équipe de vie scolaire pour favoriser les échanges avec les familles.</li> </ul>
<b>3.6. Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréhender la responsabilité du professeur dans la protection des enfants et des adolescents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître les droits des enfants et les textes qui les définissent.</li> <li>• Connaître les principes de la protection de l'enfance et ses acteurs.</li> <li>• Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et participer à sa résolution en rendant compte et en faisant appel aux personnels en charge de cette problématique.</li> <li>• Identifier toute forme d'exclusion, de harcèlement ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale, de maltraitance ou de violences (notamment sexistes et sexuelles).</li> <li>• Connaître l'obligation de signalement et les procédures de saisine des autorités compétentes.</li> </ul>
<p><b>Axes de développement fin T3</b></p> <p><b>Inscrire son action dans les principes et valeurs de la république.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer activement à une culture d'établissement fondée sur les valeurs de la République, en mobilisant l'ensemble des temps et espaces éducatifs pour les transmettre collectivement.</li> <li>• Contribuer, dans une démarche collective, à l'éducation à la citoyenneté des élèves.</li> <li>• Faire vivre collectivement le principe de laïcité, notamment en réagissant de manière concertée et adaptée à toute contestation des savoirs et à toute atteinte à ce principe.</li> <li>• Participer à une culture numérique partagée au sein de l'établissement en s'engageant dans des pratiques responsables et en contribuant au parcours de formation des élèves dans une logique collective.</li> </ul> <p><b>Connaître les droits et obligations du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire preuve d'exemplarité dans le respect des règles déontologiques et contribuer, par l'échange de pratiques et la collaboration, à une culture commune et éthique.</li> </ul>	

**Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale.**

- Participer activement aux dynamiques collectives d'établissement pour intégrer les enjeux écologiques à l'action pédagogique, dans le cadre du parcours de formation des élèves.
- Contribuer à la dynamique institutionnelle et collective en participant aux instances, projets et évaluations de l'établissement, et en y assumant des responsabilités.

**Construire des relations de qualité avec les familles.**

- Encourager la participation des familles à la vie de l'établissement et au suivi de la scolarité de leur enfant.

**Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'enfance.**

- S'engager dans des actions de prévention et de lutte contre les violences, notamment sexistes et sexuelles.

## 4. BLOC 4 - S'INSCRIRE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Ce bloc vise à engager une dynamique de développement professionnel continu fondé notamment sur l'analyse réflexive et les résultats de la recherche. La réalisation d'un mémoire de master permet d'enclencher cette dynamique en conduisant une étude scientifique sur un objet professionnel en lien avec l'exercice du métier de professeur. Ce bloc vise également le développement des compétences collaboratives indispensables à tout enseignant pour s'engager activement dans un collectif professionnel. Enfin, un usage réfléchi des outils numériques contribue à la professionnalisation de l'enseignant. La formation tissera des liens étroits entre ce bloc et les trois autres.

<b>4.1. S'inscrire dans une démarche de recherche pour développer ses compétences professionnelles</b>	
<b>Attendus à l'entrée en master</b>	<b>Attendus en fin de master</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Découvrir que la construction des connaissances s'appuie sur des travaux de recherche qui les font évoluer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>S'engager dans une démarche de recherche pour réaliser un mémoire de master en lien avec l'exercice du métier.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploiter des résultats scientifiques pour interroger, enrichir et faire évoluer sa pratique professionnelle.</li> <li>- S'acculturer aux méthodologies de la recherche.</li> <li>- Construire une problématique et élaborer un protocole de recherche permettant de la traiter scientifiquement.</li> <li>- Savoir utiliser des outils de recherche bibliographique.</li> </ul> </li> </ul>
<b>4.2. S'inscrire dans un collectif professionnel</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire des compétences nécessaires au travail en équipe : compétences psychosociales, organisationnelles, méthodologiques, conduite de projets, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à la conception collective de séquences, de ressources et d'outils.</li> <li>• Tester, évaluer et réguler collectivement des démarches et des outils.</li> </ul>

### 4.3. Utiliser le numérique pour agir et se former dans un environnement professionnel

- **Construire et développer les compétences numériques de l'étudiant dans le cadre de référence des compétences numériques (CRCN).**

- Maîtriser des outils numériques pour apprendre, collaborer, communiquer et sécuriser ses usages.
- Connaître les grands principes juridiques et éthiques inhérents à l'utilisation des technologies numériques.

- **Mettre en œuvre des usages participatifs et favoriser l'engagement avec le numérique en classe au service des situations d'enseignement et d'apprentissage.**

- S'appropriier le cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation (CRCN édu).
- Maîtriser le cadre juridique, les principes éthiques et les principes de sécurité du numérique au service des enseignements et des apprentissages.
- Utiliser les potentialités des équipements, des ressources et des services numériques pour diversifier, différencier et évaluer son enseignement et les apprentissages.
- Avoir conscience des potentialités, des risques et des limites des usages du numérique au service des apprentissages.
- Utiliser le numérique à des fins de collaboration entre professionnels.
- Développer une approche technique, pédagogique et critique de l'usage de l'IA dans un cadre scolaire.

#### **Axes de développement fin T3**

##### **S'inscrire dans une démarche de recherche pour développer ses compétences professionnelles.**

- S'appuyer sur une veille institutionnelle, professionnelle et scientifique pour entrer dans une dynamique d'autoformation.

##### **S'inscrire dans un collectif professionnel.**

- Collaborer à un collectif de travail visant le développement professionnel continu de chacun (actions de formation en situation de travail, recherches collaboratives, etc.)

##### **Utiliser le numérique pour agir et se former dans un environnement professionnel.**

- Faire évoluer sa pratique pédagogique numérique :
  - Au regard des apports de la recherche, de l'évolution des technologies et du cadre juridique pour mieux accompagner les élèves dans leur parcours.
  - En mobilisant les outils et les ressources de formation.